

B.02 Réglementation du classement de la FIDE

En vigueur à partir du 1^{er} juillet 2013

Approuvé par l'Assemblée Générale de 1982, amendé par les Assemblées Générales de 1984 à 2012.

0 INTRODUCTION

Une partie jouée sur l'échiquier sera prise en compte pour le classement de la FIDE lorsqu'elle se déroule dans un tournoi homologué par la FIDE et qu'elle respecte les critères suivants.

- 0.1 La réglementation qui suit sera uniquement modifiée par l'Assemblée Générale sur recommandation de la Commission d'Homologation (CH). De tels changements prendront effet le 1^{er} juillet de l'année suivant la décision de l'Assemblée Générale. Pour les tournois, ces changements s'appliqueront pour ceux qui débutent à cette date ou après.
- 0.2 Les tournois à prendre en compte pour le classement devront être pré-enregistrés par la fédération qui sera responsable de la transmission des résultats et des droits d'homologation. Le tournoi et son calendrier de jeu doit être homologué une semaine avant le début du tournoi. Le Directeur de la CH peut refuser d'homologuer un tournoi. Il peut également autoriser un tournoi à être pris en compte pour le classement, même s'il a été homologué moins d'une semaine avant le début du tournoi. Les tournois avec possibilités de normes doivent être homologués 30 jours à l'avance.
- 0.3 Tous les arbitres d'un tournoi comptabilisé pour le classement FIDE seront licenciés, sinon le tournoi ne sera pas comptabilisé.
- 0.4 Les rapports de tournois pour toutes les manifestations officielles de la FIDE et continentales doivent être transmis et seront comptabilisés pour le classement. L'Arbitre Principal est responsable de la transmission des résultats.
- 0.5 La FIDE se réserve le droit est réservé de ne pas prendre en compte pour le classement un tournoi en particulier. L'organisateur du tournoi a le droit de faire appel auprès de la CH. Un tel appel doit être fait dans les 7 jours suivant la communication de la décision.
- 0.6 Le plancher de classement auquel il est fait référence dans le texte suivant est le classement minimum à être publié, depuis le 1^{er} juillet 2012 le plancher est à 1000.

1 CADENCE DE JEU

- 1.1 Pour qu'une partie soit prise en compte, chaque joueur doit avoir une des périodes minimales suivantes pour compléter tous les coups, en supposant que la partie se termine en 60 coups.

Quand au moins un des joueurs du tournoi a un classement de 2200 ou plus, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 120 minutes.

Quand au moins un des joueurs du tournoi a un classement de 1600 ou plus, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 90 minutes.

Quand tous les joueurs du tournoi ont un classement au-dessous de 1600, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 60 minutes.
- 1.2 Les parties jouées avec tous les coups à une cadence plus rapide que celles décrites ci-dessus sont exclues de la liste.

- 1.3 Quand un certain nombre de coups est spécifié pour le premier contrôle de temps, il sera 40 coups.

2 REGLEMENTS EN VIGUEUR

- 2.1 Le jeu doit se dérouler en accord avec les Règles du Jeu d'Echecs de la FIDE.

3 DUREE DE JEU PAR JOUR

- 3.1 Il ne doit pas y avoir plus de 12 heures de jeu par jour. Ceci est calculé en se basant sur des parties de 60 coups, bien que les parties jouées avec incrément puissent durer plus longtemps.

4 DUREE DU TOURNOI

- 4.1 Pour les tournois, une période ne dépassant pas 90 jours, sauf :
- 4.11 Les championnats dont la durée excédera 90 jours peuvent être pris en compte.
- 4.12 La CH peut approuver la prise en compte pour le classement de tournois durant plus de 90 jours.
- 4.13 Pour les tournois durant plus de 90 jours, des résultats intermédiaires doivent être transmis mensuellement. Ceci donnera lieu à une seule facturation des droits d'homologation.

5 PARTIES NON JOUEES

- 5.1 Qu'elles se produisent à cause d'un forfait ou pour toute autre raison, elles ne sont pas comptabilisées. Toute partie où les deux joueurs ont fait au moins un coup seront prises en compte pour le classement.

6 COMPOSITION DU TOURNOI

- 6.1 Si un joueur non classé marque zéro point ou un demi dans son premier tournoi, son score et celui de ses adversaires contre lui ne sont pas pris en compte. Mais si le joueur non classé a joué des parties prises en compte pour le classement, alors ce résultat sera inclus dans le calcul de son classement global.
- 6.2 Les résultats dans les tournois comprenant des phases préliminaires et des finales ou des départages seront mis en commun.
- 6.3 Dans un tournoi toutes rondes, au moins un tiers des joueurs doit être classé.
- 6.31 Si le tournoi réunit moins de 10 joueurs, au moins 4 doivent être classés.
- 6.32 Dans un tournoi toutes rondes aller-retour avec des joueurs non classés, il doit y avoir au moins 6 joueurs, dont 4 classés.
- 6.33 Les Championnats Nationaux joués en toutes rondes seront pris en compte si au moins 3 joueurs (ou 2 femmes dans les compétitions réservées aux femmes) y participant avaient un classement FIDE officiel avant le début du tournoi.
- 6.4 Dans un tournoi au Système Suisse :
- 6.41 Pour qu'une performance d'un joueur non classé soit comptabilisée, il doit jouer au moins 3 parties contre des joueurs classés, marquer au moins 1 point et le classement basé sur le résultat final du tournoi être au moins 1000.
- 6.42 Pour les joueurs classés, seules les parties contre des joueurs classés sont comptabilisées.

- 6.5 Dans le cas d'un tournoi toutes rondes où une ou plusieurs parties sont non jouées, les résultats du tournoi doivent être déclarés pour le classement comme pour un tournoi au Système Suisse.
- 6.6 Quand un match a lieu sur un nombre déterminé de parties, celles jouées après qu'un joueur a gagné le match ne seront pas prises en compte.
- 6.7 Les matches dans lesquels l'un des joueurs ou les deux sont non classés ne seront pas pris en compte.

7 LISTE OFFICIELLE DU CLASSEMENT DE LA FIDE

- 7.1 Le premier jour de chaque mois, la CH préparera une liste intégrant les parties prises en compte durant la période de classement à la liste précédente. Cela sera fait en utilisant la formule du système de classement.
 - 7.11 La période de classement (pour les nouveaux joueurs, voir 7.14) est la période pendant laquelle une certaine liste de classement est valable.
 - 7.12 Les données suivantes, concernant chaque joueur dont le classement est d'au moins 1000 dans la liste actuelle, seront consignées : Titre de la FIDE, Fédération, Classement Actuel, Code FIDE, Nombre de parties prises en compte dans la période de classement, Date de naissance, Sexe et la valeur actuelle de K pour le joueur.
 - 7.13 La date de clôture des tournois pour une liste est 3 jours avant la date de la liste, les tournois se terminant à cette date ou avant sont pris en compte sur la liste. Les manifestations officielles de la FIDE sont prises en compte pour le classement même si elles se terminent le dernier jour avant la date de la liste.
 - 7.14 Un classement pour un joueur nouveau dans la liste sera publié uniquement s'il répond aux critères suivants:
 - 7.14a S'il est basé sur des résultats obtenus selon le 6.3, un minimum de 9 parties
 - 7.14b S'il est basé sur des résultats obtenus selon le 6.4, un minimum de 9 parties jouées contre des adversaires classés.
 - 7.14c La condition d'un minimum de 9 parties n'est pas nécessairement à remplir lors d'un seul tournoi. Les résultats d'autres tournois joués lors de périodes de classement consécutives, totalisant au plus 26 mois, sont regroupées pour obtenir le classement initial.
 - 7.14d Le classement est d'au moins 1000.
 - 7.14e Le classement est calculé en utilisant tous ses résultats comme s'ils avaient été joués en un seul tournoi (ceci n'est pas publié tant qu'il n'a pas joué au moins 9 parties) en utilisant toutes les données de classement disponibles.
- 7.2 Joueurs qui ne doivent pas être inclus dans la liste:
 - 7.21 Les joueurs dont le classement passe en-dessous de 1000 sont listés dans la prochaine liste comme "délistés". Par la suite, ceux-ci seront traités de la même manière que n'importe quel autre joueur non classé.
 - 7.22 Les joueurs titrés non classés sont publiés dans une liste séparée, complétant la liste des joueurs classés.
 - 7.23 Les joueurs inactifs sont considérés comme classés avec leur classement le plus récemment publié pour des besoins de classement et de titres.

- 7.23a Un joueur est considéré comme débutant son inactivité s'il ne joue aucune partie prise en compte pour le classement dans une période d'un an.
- 7.23b Un joueur regagne son statut d'actif s'il joue au moins une partie prise en compte pour le classement dans une période et il est alors listé sur la prochaine liste.

8 FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DE CLASSEMENT DE LA FIDE

Le système de classement de la FIDE est un système numérique dans lequel les scores en pourcentage sont convertis en écarts de classements et vice versa. Sa fonction est de produire une information de mesure scientifique de la meilleure qualité statistique.

- 8.1 L'échelle de classement est arbitraire avec un intervalle de catégorie fixé à 200 points. Les tables qui suivent montrent la conversion du score en pourcentage 'p' en un écart de classements 'd_p'. Pour un score de zéro ou 1.0, d_p est nécessairement indéterminé, mais est affiché à 800 pour fixer les idées. La seconde table montre la conversion d'un écart de classements 'D' en une probabilité de score 'P_D' pour le joueur 'H' le mieux classé et le joueur 'L' le moins bien classé. Ainsi, les deux tableaux sont en fait symétriques.

(a) La table de conversion du score en pourcentage, p, en écart de classements, d_p

P	d _p	p	d _p	p	d _p	p	d _p	p	d _p	p	d _p
1.0	800	.83	273	.66	117	.49	-7	.32	-133	.15	-296
.99	677	.82	262	.65	110	.48	-14	.31	-141	.14	-309
.98	589	.81	251	.64	102	.47	-21	.30	-149	.13	-322
.97	538	.80	240	.63	95	.46	-29	.29	-158	.12	-336
.96	501	.79	230	.62	87	.45	-36	.28	-166	.11	-351
.95	470	.78	220	.61	80	.44	-43	.27	-175	.10	-366
.94	444	.77	211	.60	72	.43	-50	.26	-184	.09	-383
.93	422	.76	202	.59	65	.42	-57	.25	-193	.08	-401
.92	401	.75	193	.58	57	.41	-65	.24	-202	.07	-422
.91	383	.74	184	.57	50	.40	-72	.23	-211	.06	-444
.90	366	.73	175	.56	43	.39	-80	.22	-220	.05	-470
.89	351	.72	166	.55	36	.38	-87	.21	-230	.04	-501
.88	336	.71	158	.54	29	.37	-95	.20	-240	.03	-538
.87	322	.70	149	.53	21	.36	-102	.19	-251	.02	-589
.86	309	.69	141	.52	14	.35	-110	.18	-262	.01	-677
.85	296	.68	133	.51	7	.34	-117	.17	-273	.00	-800
.84	284	.67	125	.50	0	.33	-125	.16	-284		

(b) Table de conversion d'un écart de classements, D, en une probabilité de score, P_D, pour le joueur H le mieux classé et le joueur L le moins bien classé, respectivement.

D	PD		D	PD		D	PD		D	PD	
Dif Clt	H	L	Dif Clt	H	L	Dif Clt	H	L	Dif Clt	H	L
0-3	.50	.50	92-98	.63	.37	198-206	.76	.24	345-357	.89	.11
4-10	.51	.49	99-106	.64	.36	207-215	.77	.23	358-374	.90	.10
11-17	.52	.48	107-113	.65	.35	216-225	.78	.22	375-391	.91	.09
18-25	.53	.47	114-121	.66	.34	226-235	.79	.21	392-411	.92	.08
26-32	.54	.46	122-129	.67	.33	236-245	.80	.20	412-432	.93	.07
33-39	.55	.45	130-137	.68	.32	246-256	.81	.19	433-456	.94	.06
40-46	.56	.44	138-145	.69	.31	257-267	.82	.18	457-484	.95	.05
47-53	.57	.43	146-153	.70	.30	268-278	.83	.17	485-517	.96	.04
54-61	.58	.42	154-162	.71	.29	279-290	.84	.16	518-559	.97	.03
62-68	.59	.41	163-170	.72	.28	291-302	.85	.15	560-619	.98	.02
69-76	.60	.40	171-179	.73	.27	303-315	.86	.14	620-735	.99	.01
77-83	.61	.39	180-188	.74	.26	316-328	.87	.13	> 735	1.0	.00

84-91 .62 .38 189-197 .75 .25 329-344 .88 .12

8.2 Détermination du Classement 'R_u' dans une manifestation donnée, pour un joueur précédemment non classé.

8.21 Si un joueur non classé marque moins d'1 point dans sa première manifestation prise en compte pour le classement, ou s'il rencontre moins de 3 adversaires classés dans n'importe quelle manifestation, son score ne sera pas comptabilisé.
Tout d'abord, déterminer le classement moyen de sa compétition 'R_c'.

(a) Dans un tournoi au Système Suisse ou par équipe : c'est simplement le classement moyen de ses adversaires classés.

(b) Les résultats des joueurs classés et non classés dans un tournoi toutes rondes sont pris en compte. Pour les joueurs non classés, le classement moyen de la compétition 'R_c' est également la moyenne du tournoi 'R_a' déterminée comme suit :

(i) Déterminer le classement moyen des joueurs classés 'R_{ar}'.

(ii) Déterminer p pour chacun des joueurs classés contre tous leurs adversaires.

Déterminer ensuite d_p pour chacun de ces joueurs.

Puis, déterminer la moyenne de ces d_p = 'd_{pa}'.

(iii) 'n' est le nombre d'adversaires.

$$R_a = R_{ar} - d_{pa} \times n/(n+1)$$

8.22 S'il marque 50%, alors R_u = R_a.

8.23 S'il marque plus de 50%, alors R_u = R_a + 15 pour chaque demi-point marqué au-dessus de 50%.

8.24 S'il marque moins de 50% dans un tournoi au Système Suisse ou par équipes :

$$R_u = R_c + d_p.$$

8.25 S'il marque moins de 50% dans un tournoi toutes rondes :

$$R_u = R_a + d_p \times n/(n+1)$$

8.3 Le classement R_n qui sera publié pour un joueur précédemment non classé est alors déterminé comme si le nouveau joueur avait joué toutes ses parties jusqu'à présent en un tournoi. Le classement initial est calculé en utilisant le score total contre tous les adversaires.

8.31 Lorsque le(s) premier(s) résultat(s) d'un joueur est inférieur au plancher au moment de la manifestation, le(s) résultat(s) est(sont) ignoré(s).

8.32 R_n pour la liste de classement de la FIDE (FRL) est arrondi à l'entier le plus proche. 0,5 est arrondi vers le haut.

8.33 Seuls les R_n ≥ 1000 sont considérés.

8.34 Exemple : Un joueur non classé a joué 3 parties dans un tournoi contre des joueurs classés avec un classement moyen de 2220, marque 1/3, puis dans un autre tournoi 5 parties contre des joueurs classés avec une moyenne de 2150, marque 3/5, et ensuite dans un troisième tournoi 4 parties contre des joueurs classés avec une moyenne de 2200, marque 2½/4.

Le classement initial du joueur est calculé comme s'il avait joué 12 parties avec un score de 6½/12.

La moyenne de tous les adversaires est

$$(3 \times 2220 + 5 \times 2150 + 4 \times 2200) / 12 = 2184$$

Le résultat est $6\frac{1}{2}/12$, c'est un demi point au-dessus des 50 pourcents.

Le premier classement publié du nouveau joueur est $2184 + 15 = 2199$

- 8.4 Si un joueur non classé reçoit un classement publié avant qu'un tournoi dans lequel il a joué soit pris en compte pour le classement, alors il est pris en compte comme un joueur classé avec son classement actuel, mais dans le classement de ses adversaires, il est comptabilisé comme un joueur non classé.
- 8.5 Détermination du changement de classement pour un joueur classé:
- 8.51 Pour chaque partie jouée contre un joueur classé, déterminer l'écart de classement entre le joueur et son adversaire, D.
- 8.52 Si l'adversaire est non classé, alors le classement est déterminé à la fin de la manifestation. Ceci ne s'applique qu'aux tournois toutes-rondes. Dans les tournois au Système Suisse, les parties contre des adversaires non classés ne sont pas comptabilisées.
- 8.53 Les classements provisoires de joueurs non classés obtenus dans des tournois passés sont ignorés.
- 8.54 Un écart de classement de plus de 400 points sera comptabilisé comme s'il s'agissait d'un écart de 400 points pour les besoins du classement.
- 8.55 (a) Utiliser la table 8.1(b) pour déterminer la probabilité de score P_D du joueur.
(b) $\Delta R = \text{score} - P_D$. Pour chaque partie, le score est 1, 0.5 ou 0.
(c) $\Sigma \Delta R \times K =$ le Changement de Classement pour un tournoi ou une période de classement.
- 8.56 K est le coefficient de développement.
K = 30 pour un joueur nouveau dans la liste de classement jusqu'à ce qu'il ait terminé des manifestations représentant au moins 30 parties
K = 15 tant que le classement d'un joueur reste au-dessous de 2400.
K = 10 lorsque le classement publié du joueur a atteint 2400 et reste ensuite à ce niveau, même si le classement repasse au-dessous de 2400.
- 8.57 R_n est arrondi à l'entier le plus proche, 0,5 est arrondi à 1.
- 8.58 Détermination des classements dans un tournoi toutes rondes.
- Lorsque des joueurs non classés participent, leur classement est déterminé par un processus itératif.
- Ces nouveaux classements sont ensuite utilisés pour déterminer le changement de classement pour les joueurs classés.
- Ensuite, le ΔR pour chacun des joueurs classés est déterminé pour chaque partie en utilisant $R_u(\text{nouveau})$ comme s'il s'agissait d'un classement réel.

9 PROCEDURES DE RAPPORT

9.1 L'Arbitre Principal d'un tournoi homologué FIDE doit fournir le rapport de tournoi (fichier TRF) dans les 7 jours suivant la fin du tournoi au *Rating Officer* de la fédération où le tournoi a eu lieu. Le *Rating Officer* sera responsable du téléchargement du fichier TRF sur le Serveur de Classement de la FIDE au plus tard 30 jours après la fin du tournoi.

9.2 Les résultats de toutes les compétitions internationales doivent être transmis pour le classement à moins que les invitations originales n'indiquaient clairement que la manifestation n'était pas prise en compte pour le classement FIDE. L'arbitre principal doit également l'annoncer aux joueurs avant le début du tournoi.

9.3 Chaque fédération nationale désignera un officiel pour coordonner et expédier les éléments d'homologation et de classement. Son nom et coordonnées doivent être données au secrétariat de la FIDE.

10 SURVEILLANCE DU TRAITEMENT DU SYSTEME DE CLASSEMENT

- 10.1 L'une des fonctions du Congrès est d'établir les critères selon lesquels les titres et les classements de la FIDE sont décernés. La fonction du système de classement est de produire des informations de mesures scientifiques de la meilleure qualité statistique pour permettre au Congrès d'attribuer des titres équivalents pour des compétences de joueurs équivalentes. Ainsi, le système de classement doit être scientifiquement maintenu et ajusté de manière convenable à court et à long terme.
- 10.2 L'échelle de classement est arbitraire et ouverte. Ainsi, seuls les écarts de classements ont une signification statistique en termes de probabilité. Par conséquent, si la composition du champ de classement de la FIDE venait à changer, l'échelle de classement pourrait aller à la dérive du fait des progrès réels des joueurs. Son objectif fondamental est d'assurer l'intégrité du système de manière à ce que des classements de même valeur puissent représenter, d'année en année, la même qualité de jeu.
- 10.3 L'une des responsabilités de l'Administrateur du Système de Classement est de détecter toute dérive de l'échelle de classement.

11 LES OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATEUR DU SYSTEME DE CLASSEMENT DE LA FIDE

- 11.1 Une connaissance suffisante de la théorie des probabilités statistiques dans son application aux mesures des sciences physiques et comportementales.
- 11.2 Capacité à concevoir les contrôles préconisés en 12.3, à interpréter les résultats de ces contrôles et à recommander à la CH les mesures à prendre afin de préserver l'intégrité du système de classement.
- 11.3 Être en mesure de conseiller et d'assister toute fédération membre de la FIDE dans l'établissement d'un système de classement national.
- 11.4 Faire preuve d'un degré d'objectivité comparable à celui d'un arbitre international.

12 COMMENTAIRES SUR LE SYSTEME DE CLASSEMENT

- 12.1 La formule suivante donne une bonne approximation des tableaux 8.1a/b.
$$P = 1/(1 + 10^{-[D/400]})$$
. Toutefois, les tableaux sont utilisés tels quels.
- 12.2 Les tables 8.1a/b sont utilisées exactement comme elles sont décrites, aucune extrapolation n'est faite pour établir un troisième chiffre significatif.
- 12.3 K est utilisé comme influence stabilisatrice dans le système. Quand K = 10, le classement s'inverse en 75 parties environ, K = 15 c'est 50 parties ; K = 30, c'est 25 parties.
- 12.4 Le système a été conçu pour permettre aux joueurs de vérifier leur classement à tout moment.

13 INCLUSION DANS LA LISTE DE CLASSEMENT

- 13.1 Pour être inclus dans la FRL ou dans les listes de classement Rapide/Blitz de la FIDE, un joueur doit être membre d'une fédération nationale d'échecs qui est membre de la FIDE. La fédération ne doit pas être temporairement ou définitivement exclue d'adhésion.
- 13.2 C'est la responsabilité de la fédération nationale d'informer la FIDE si des joueurs ne devraient plus être inclus dans la FRL.
- 13.3 Tout joueur exclu de l'une ou l'autre liste de classement car il n'est pas en mesure d'obtenir d'adhésion d'une fédération nationale peut solliciter la FIDE pour une dérogation afin d'être inclus.